



Intrum justitia réclamation prime d'assurance

Par **alinesophie**, le **30/04/2013** à **19:29**

bonjour,

nous avons vendu un véhicule (en panne) à un particulier
nous avons envoyé le certificat de cession par mail au cabinet d'assurance puis au siège.
malgré nos démarches intrum justitia nous réclame la prime d'assurance.

que dois-je faire pour stopper la procédure de recouvrement.
car la société intrum justitia nous a envoyé un appel à régularisation impayé, nous
demandant de régulariser et de payer cette soit-disant dette par carte bancaire ou par d'autres
moyens de paiement.

je reste dans l'attente de vos conseils.

Par **chaber**, le **01/05/2013** à **09:06**

bonjour

comme il est répondu régulièrement sur le forum, il est toujours préférable de procéder par LRAR.

quelle est la date de réclamation de l'assureur?
(c'est le plus important)

S'il y a plus de 2 ans, il y a prescription.

Pour l'instant vous n'intervenez pas auprès de cette société de recouvrement.